La Production et les Débouchés commerciaux de la Tomate

Pour les producteurs, aussi bien que pour les commerçants, il est du plus grand intérêt de connaître les éléments de nature à leur faciliter les transactions sur les marchés de l'intérieur comme sur ceux de l'étranger.

La culture de la tomate est, en France, une des plus intéressantes en raison des bénéfices qu'elle peut procurer et de l'accroissement constant de la consommation.

L'exportation des tomates produites en France est surtout active en juillet et elle dure jusque vers le 15 octobre. Les fruits moyens sont les plus estimés et se vendent toujours au meilleur prix sur le marché de Londres ; ils ont de 6 à 7 centimètres de diamètre. Les variétés les plus recommandables pour l'exportation, parce qu'elles sont les plus recherchées, sont : la Tomate « Perfection » (très cultivée aux Canaries et à Ténériffe), la tomate Merveilles des marchés), la « Reine des hâtives », la « Champion » et la tomate « Chemin rouge hâtive », variétés à fruits lissés, non côtelés, à chair ferme et résistante supportant les transports sans avaries.

Après le 15 octobre, apparaissent sur le marché anglais les tomates anglaises, belges et hollandaises. Plusieurs départements français cultivent la tomate en vue de l'exportation et principalement sur le marché de Londres. Le Lot-et-Garonne, le Tarn-et-Garonne, la Haute-Garonne et les Alpes-Maritimes consacrent à cette culture d'importantes surfaces et, par les bonnes années, le chiffre de la production est considérable. Mais il est encore bien au-dessous de ce qu'il devrait être en raison des débouchés que les producteurs français peuvent trouver dans les pays voisins. Nos tomates de la vallée de la Garonne, du Lot-et-Garonne (de Toulouse à Bordeaux), celles de la vallée du Rhône (régions d'Avignon, Bagnols), et d'Aramon (Gard), de Montélimar, fournissent un gros trafic sur Londres.

Dans les Alpes-Maritimes, la production annuelle moyenne de tomates dépasse 1 million 800.000 francs ; la récolte commence le 15 mai et dure tout l'été à Antibes Nice, Saint-Laurent-du-Var, Cagnes, Vallauris, Cannes La Trinité, Drap, Peillon, Comtés et Excorène. Dans le Lot-et-Garonne les centres de production tels que : Agen, Boé, Le Passage, Damazan, Port-Sainte-Marie, Aiguillon, Nicole, les cantons de Bouglon de Marmande, de Casteljaloux, expédient la plus grande partie de leur récolte en Angleterre. Dans le Tarn-et-Garonne, la culture de la tomate s'est beaucoup étendue dans les centres de Valence, d'Agen, Boudou, Moissac, Montauban, Castelsarrasin, Saint-Porquier, Escatalens et Montech.

Indépendamment des débouchés qu'offre l'exportation, les producteurs peuvent réaliser la vente en gros pour la fabrication des conserves de tomates qui se pratique dans d'importantes usines notamment à Bordeaux. Le Marmandais qui paraît être la région la plus forte productrice fournit à l'exportation des wagons entiers de tomates, et les agriculteurs de cette région trouvent plus de bénéfices à se livrer à cette culture qu'à celle du tabac qui exige des formalités et des obligations auxquelles les planteurs sont astreints.

Souvent aussi on trouve plus de profits à exporter les tomates sur l'Angleterre qu'à les vendre à la confiserie ; on double ainsi la valeur du produit.

La seule gare de Bougion expédie annuellement près de 3 millions de kilos de tomates. Marmande, 5 millions de kilos. Sur une surface de 150 à 180 hectares, le Marmandais produit en moyenne annuelle, 50.000 à 60.000 quintaux métriques de tomates et les premières expédiées en Angleterre se vendent le double de celles qui sont destinées à la confiserie ; les achats sont faits par des intermédiaires qui revendent, à leurs risques et périls, sur les marchés anglais. La tomate vertemarte se paye au producteur autour de 7 fr. à 7 fr. 50 les 100 kilos.

Dans le Vaucluse, une plantation de 20.000 pieds à l'hectare peut produire 20.000 kilos, soit 4 kilos de tomates par pied. Dans l'Aude, la production est évaluée à environ 30.000 à 60.000 kilos par hectare. Pour évaluer l'importance des frais de préparation et d'expédition on prend comme base le prix de la main-d'œuvre locale et le prix de transport, selon la distance. C'est ainsi que pour le Marmandais, les frais seraient de 4 fr. à 4 fr. 50 par 100 kilos, emballage et port compris. Le prix du transport de Bougion à Boulogne-sur-Mer est de 172 francs par 5.000 kilos ; de Bougion à Bordeaux, 8 fr. 20 les 100 kilos ; de Marseille Avignon et Montélimar à Boulogne-sur-Mer, 30 francs la tonne. Mais pour les tomates comme pour les fruits de primeurs, le fret exagéré que paient les expéditions de Boulogne aux ports anglais est de nature à paralyser le commerce d'exportation, aussi est-il désirable que les Compagnies de navigation abaissent leurs tarifs. Les légumes frais paient de Boulogne à Hull 40 francs ; à Liverpool, 175 francs ou 158 fr. 75 ; à Glasgow, 222 fr. 75 ou 207 fr. 50 suivant qu'il s'agit d'envois de 50 ou de 5.000 kilos.

Les producteurs de tomates doivent négocier le prix du transport pour le retour des caisses vides, soit 9 fr. 40 la tonne. Le groupement des producteurs ou un syndicat, comme celui de la région de Bougion, est à conseiller pour obtenir des Compagnies de transport des tarifs plus avantageux. Dans le Marmandais, d'après M. le professeur Guy qui a étudié spécialement la production de la tomate dans cette région — en se basant sur un prix moyen de 5 francs les 100 kilos, le produit argent d'une bonne plantation de tomates oscillerait entre 1.600 et 2.000 francs par hectare. Dans le canton de Sainte-Gemmes, où on cultive sur 125 à 150 hectares, la production peut être évaluée à environ 3.500 quintaux métriques.

L'Algérie produit beaucoup de tomates ; les maîchais, notamment dans la région d'El-Ancer s'entendent fort bien à cette culture qui bien conduite et ayant d'importants débouchés dans la métropole et le pays anglais laisse de beaux bénéfices ; ce n'est pas une des cultures les moins intéressantes parmi celles qui se pratiquent dans l'Oranie. Une plantation de 12.000 pieds à l'hectare donne un produit de 5.070 francs pour une dépense totale de 3.246 fr. 50 soit un bénéfice de 1.823 fr. 50 par hectare en tablant pour le cours de la tomate, sur un prix de 5 fr. 07 les 100 kilos.

Quelle que soit l'importance réelle de la production française, elle est encore en état d'infériorité à l'égard de la concurrence qui lui est faite sur le marché britannique ; elle n'arrive qu'en quatrième ligne, après celle des Canaries qui produisent la tomate presque toute l'année, les Iles anglo-normandes en Espagne. Les chiffres suivants donnent une idée de l'importance du débouché qu'offre le marché britannique en raison de son énorme consommation. Déjà, en 1905, les importations de tomates faites par l'Angleterre représentaient une valeur de 23.829.800 francs ; en 1905, de 24.264.475 francs ; en 1906, de 23.886.875 francs. En 1903, les îles Canaries expédiaient en Angleterre pour 9.925.000 fr. de tomates, les îles normandes pour 7 millions 425.000 fr. ; l'Espagne pour 2.925.000 fr. ; la France pour 2.675.000 fr. ; le Portugal, pour 525.000 francs.

En 1905 et 1906, ces importations atteignaient des chiffres très élevés, que les statistiques fixaient ainsi qu'il suit :

	1905 — Francs	1906 — Francs
Canaries	10.616.625	10.043.550
Iles de la Manche	7.976.675	9.157.025
Espagne	2.517.375	2.460.125
France	2.435.475	2.550.875
Portugal	535.150	266.575

Evidemment, il nous est difficile de lutter contre la concurrence des Canaries, mais il nous serait possible d'occuper une meilleure place car nos tomates du Midi ne sont pas inférieures en qualité à celles de l'Espagne et des îles anglo-normandes. Pour arriver à ce résultat il suffirait de quelques efforts, non seulement en vue de la spécialisation plus complète de cette culture, mais encore en formant les syndicats de production et de vente en imitant, par exemple, ce qui se fait dans d'autres régions pour les cultures fruitières notamment dans le Sud-Est et sous le climat de Paris pour la production et le commerce de la cerise de Montreuil, du cassis etc. Nous pourrions ainsi tripler notre commerce et recueillir d'autant plus aisément des bénéfices bien plus élevés que nous sommes particulièrement favorisés par la proximité du pays anglais qui permet de transporter en quelques heures les tomates sans que celles-ci soient exposées à subir de sérieuses avaries.

On sait, d'ailleurs, que, pour l'exportation, les tomates doivent être cueillies avant leur complète maturité, dès qu'elles commencent à prendre une teinte vaguement rosée autour de l'ombilic ; expédiées quand elles sont à moitié rouges, elles risquent d'arriver écrasées si la température a été chaude pendant le voyage, elles perdent leur résistance, leur fermeté, et les manipulations qui suivent la présentation sur les marchés peuvent les déprécier notablement.

La température qui a précédé le moment où la tomate rougit, a son influence sur la détermination de la coloration plus ou moins accentuée que l'on doit attendre pour effectuer la cueillette. Si cette température est élevée et que le pied ne manque pas d'humidité, le fruit se développe rapidement ; on récolte alors quand la coloration est à peine rosée. Si la température est basse, le temps couvert, la maturité est lente et on peut attendre que la coloration soit un peu plus prononcée ; c'est une question d'expérience. Enfin, le degré de maturité au moment de la cueillette, doit être tel que cette dernière puisse s'achever dans le délai de quatre à cinq jours, qui est nécessaire pour permettre l'emballage, l'expédition, le transport et la mise en vente.

On conçoit que le mode d'emballage ait une influence très grande sur la qualité commerciale du produit.

Les importateurs anglais apprécient beaucoup l'emballage dit « clève » ou « civiès », sorte de panier rond, sans anse, en osier, qui se manie facilement et est très léger. Les producteurs du Vaucluse font usage de cet emballage, en ayant soin de mettre, sur le dernier rang de tomates, un gros tampon de fibres de bois et de fortes tiges d'osier flexibles qui forment une cloison protectrice. Les expéditeurs des îles Canaries expédient leurs tomates dans des caisses de 0 m. 41 de long, 0 m. 34 de large et 0 m. 21 à 0 m. 22 de profondeur, qu'ils réunissent en « fardeaux » de trois ou quatre. Les tomates sont emballées dans un mélange de sciure de bois très fine et de tourbe, soit 4 parties de tourbe et 1 de sciure de bois. Chaque tomate est enveloppée d'une feuille de papier fin. On place, au fond de la caisse une couche du mélange précité, puis les rangs de tomates alternant avec des couches de ce même mélange.

Les tomates du Marmandais triées en trois catégories : grosses moyennes et petites, sont expédiées dans des caisses d'un type uniforme, pesant 10 kilos brut ; au fond est placée une couche de paille de seigle, puis une feuille de papier blanc, sur laquelle on range les fruits très régulièrement ; on les recouvre ensuite d'une autre feuille de papier blanc, et par dessus une nouvelle couche de paille. Les producteurs du Lot-et-Garonne expédient à la confiserie les tomates complètement mûres, dans des cagecots ou caisses à claire-voie contenant 25 kilos nets ; l'expédition a lieu aussitôt la cueillette effectuée ; les cagecots sont fournis par l'acheteur. On se sert aussi de corbeilles contenant 15 kilos ; les tomates y sont placées par quatre et cinq rangs, le pédoncule en bas, afin qu'il ne perce pas la peau ; on sépare les couches de fruits avec de la fibre de bois et des rognures de papier. On utilise aussi les banastes de 18 pouces ; quand la banaste est pleine, on la secoue en la tenant par les anses de manière qu'il ne reste aucun vide. Ces banastes sont en osier décortiqué ; celles de 18 pouces ; avec couvercles en bois valent un franc pièce ; celles de 20 pouces, 1 fr. 75 ; de 22 pouces, 1 fr. 25 ; de 24 pouces, 1 fr. 50.

Les corbeilles en osier décortiqué, fabriquées en Bourgogne, sont plus résistantes et ne craignent pas l'humidité ; leur prix est le double de celui des banastes. Les petites corbeilles en osier avec couvercle convexe et fond concave peuvent contenir de 3 à 5 kilos et valent 50 centimes pièce ; elles peuvent être superposées les unes aux autres et voyager réunies par deux ou trois, suivant le poids en un seul colis ou « fardeau », du poids de 9 à 10 kilos.

Les tomates d'Algérie sont expédiées dans des paniers d'osier munis de deux poignées et d'un couvercle à charnières renforcé de six longuerons, 40 de largeur et 30 de profondeur et contiennent 25 à 30 kilos de tomates ; leur prix est d'environ 6 francs pièce ; ils durent à peu près trois ans et sont tapissés de papier à l'intérieur. Les tomates y sont emballées par rangs sur de très fins copeaux ou de la frisure de bois. Les producteurs algériens utilisent également des paniers et des banastes ou corbeilles dont le prix est d'environ 3 fr. pièce. Ces banastes sont en osier brut et recouvertes d'un treillis de fil de fer fixé sur un cadre elliptique formé d'un fil de fer plus gros. Ce grillage est renforcé par deux petites traverses en bois. Il est cousu avec de la ficelle, tout autour du bord inférieur, et séparé du contenu par une feuille de papier. Les petites caisses en bois contenant au moins 25 tomates emballées avec du papier découpé constituent de même un emballage pratique pour les produits de choix ; leur prix est de 20 à 23 francs le cent.

Le conditionnement des produits a une très grande importance et l'emballage préféré par les acheteurs contribue à leur donner une plus-value commerciale. D'ailleurs, il convient de remarquer que les bénéfices de la vente sont plus ou moins élevés suivant les années, les cours, et la distance du lieu de production au lieu de consommation. Le prix de vente varie assez sensiblement : de 5 à 8 et 9 francs les 100 kilos. Pour la confiserie, les tomates sont expédiées en caisse, de 30 à 40 kilos et vendues au prix moyen de 4 à 4 fr. 50 les 100 kilos.

Pour terminer cet exposé ayant pour sujet de faire ressortir l'intérêt qui s'attache à la production et aux débouchés commerciaux de la tomate, nous croyons utile d'insister sur le commerce d'exportation dont le développement ne dépend que des producteurs, de leur initiative, car cette culture n'exige pas de gros capitaux.

L'organisation en vue du groupement des producteurs sous la forme syndicale coopérative l'envoi de représentants à frais communs, visitant la clientèle d'importateurs permettraient de surmonter bien des difficultés dans la vente à l'étranger et de recueillir des bénéfices plus élevés.

CHOCOLAT MENIER
EN POUDRE
(pour préparation rapide)
CHOCOLAT MENIER
• en Cartouches •
10c

PROGRAMME DES SPECTACLES

OMNIA PATHÉ-DE LILLE
(Rue Esquermoise)
Le Pardon des Cloches

Matinée à prix réduits à 4 heures. Soirée à 8 heures 3/4.

Représentations du **Pardon des Cloches**, grand spectacle dramatique en quatre actes (le succès du jour). — **Rigadin a mal aux dents**, joué par Prince. — **Les Indiens rivaux**, drame américain. — **Roméo vend son chien**. — **Pathé-Journal**. — Etc., etc.

PALACE-CINEMA,
18 bis, PLACE VERTE,
WAZEMMES-LILLE

AUJOURD'HUI

Programme sensationnel. — **Fille de Prince**, grand drame émouvant et sentimental en quatre parties. Film artistique Gaumont. « Comment on nous vole, Comment on nous tue, ou Les Aventures du détective français E. Villiot dans Le Rapt, drame policier en deux parties. — **Au Temps des Cerises**, drame. — **Polyscènes**, drame comique. — **Bout de Zan épicier**, comique.

— Mardi, mercredi et jeudi, « **Les Exploits de Nat Pinkerton**, détective, dans **Les Pilleurs de Chalands**, drame policier en trois parties.

FÊTES INAUGURALES DU NOUVEAU LOCAL DES FÊTES A GAND LES 15-16 AOUT

Nombre de groupes et Associations publient dans les journaux du parti qu'ils assisteront le 15-16 août aux Fêtes inaugurales du nouveau local des Fêtes à Gand.

Nous leur rappelons instamment d'envoyer aussi leur participation officielle, ainsi que l'heure de leur arrivée, au compagnon A. Venschramden, Ons Huis, Marché du Vendredi, à Gand, afin de pouvoir régler la composition du grand cortège, ainsi que la désignation de leur commissaire.

LE RALLYE-CYCLISTE MONSTRE DU 9 AOUT, A LILLE

Le Rallye cycliste, organisé par « Les Amis de Lille », sous les auspices de la Municipalité, s'annonce comme un gros succès. De toutes parts, les demandes de règlements affluent et nous apprenons que la Fanfare Cycliste du Nord-Touriste, accompagnée d'un contingent de 5 à 600 cyclistes, participeront au Rallye.

En outre, les Fanfares cyclistes de Swevegheim, d'Aelbecke et d'Ingelmunster (Belgique) ont promis leur concours. Cette fête est dotée, du reste, de prix magnifiques constituant 2.000 francs en espèces, dont une première prime de mille francs, et qu'il suffise de rappeler que tout personne ayant à la main une bicyclette et se présentant le 9 août à l'un des douze contrôles participera *gratuitement* au tirage des primes qui se fera dans l'après-midi. Nous donnerons prochainement la liste complète des prix.

Pour tous renseignements, s'adresser à M. René Reubrez, rue Nationale, 66, à Lille.

JEU DE BALLE
A LILLE

Une foule nombreuse a assisté hier, au boulevard des Ecoles, à la partie qui mettait en présence Lille (Dupire) et Denain (Dumoulin).

A la 1re pause, Denain marquait 7 jeux contre 3 à Lille.

Cette partie qui fut assez mouvementée s'est terminée par la victoire des lillois qui s'attribuèrent 13 jeux contre 11 à Denain.

Revue Financière

Paris 26 juillet 1914.

Le 3% est revenu à 78 pendant que le 3 1/2 s'inscrit à 84.

Les Fonds Russes ont subi l'influence des grèves chez nos alliés. Le 3 % 1891 vaut 68,50, le Consolidé à 4 % 86,50 et les Réunis à 1/2 1914 96,20.

Les Fonds Bulgares sont délaissés sur notre place; par suite du contrat relatif au nouvel emprunt la Bulgarie vient, pour plusieurs années, de se mettre sous la coupe de l'Allemagne. L'opposition parlementaire de Sofia a publié un communiqué dans lequel elle déclare que les conventions relatives à l'emprunt n'ont pas été lues par le rapporteur du Sobranié, ni renvoyées à l'examen d'une commission parlementaire. Aussi considère-t-elle les conventions comme non votées et partant comme ne pouvant pas obtenir force de loi.

Le Serbe 4 % est tombé à 71 et le 5 % 1913 à 81 à la suite des difficultés avec l'Autriche.

L'Hellénique 5 % 1902 est calme à 405 et le 4 % 1910 est indécis à 70,80. D'après un communiqué du ministre des finances, le montant des sommes qui vont être actuellement escomptées par le gouvernement hellénique sur la deuxième tranche de l'emprunt de 500 millions s'élève à 55 millions de drachmes; cette opération, dont s'est chargée la Banque Nationale Hellénique, revêtira la forme d'un emprunt provisoire du genre de ceux qui furent contractés par la Grèce, durant la période de 1912-1913.

Le Portugais est indécis à 63. Le gouvernement aurait reçu des propositions en vue d'un emprunt 6 1/4 % de 8.000 contos, destiné au développement de la Colonie d'Angola. On sait que depuis l'établissement de la République, les finances portugaises ne se sont guère améliorées, contrairement à l'optimisme des documents officiels. La dette politique, en effet, a augmenté sensiblement.

Les Fonds Brésiliens sont calmes, 4 % 1889 à 70,55, 4 % 1910 à 358. Les pourparlers relatifs à l'emprunt ne sont ni rompus ni terminés, comme on l'a dit diversement. On continue de négocier avec quelque urgence, car il y a une échéance à couvrir le 1er août. La finance allemande, soutenue par son gouvernement, s'est jointe par la représentation de ses plus grandes banques au consortium anglais, français et américain pour la conclusion de l'accord à l'étude. On annonce, d'autre part, que le Sénat Brésilien a adopté en première lecture un projet interdisant aux Etats et aux Municipalités de réaliser à l'étranger des opérations de crédit ou des émissions de crédit ou des émissions de titres et d'obligations sans déclarer expressément dans les contrats que l'Union n'assume aucune responsabilité.

L'Argentin 1909 se maintient à 84.

Malgré la démission du président Huerta et la nomination par le Sénat de M. Carbajal comme président provisoire, les Fonds Mexicains restent très calmes. Le 4 % 1904 à 68,50 et le 4 % 1910 à 70. On n'est pas encore rassuré sur la situation du pays, mais on espère que la présence d'un nouveau gouvernement ne pourra que faciliter un dénouement pacifique de l'imbroglio actuel.

ETABLISSEMENTS DE CREDIT

Les Etablissements de Crédit ont été particulièrement attaqués.

La Banque de France se retrouve à 4.549. Du 25 juin au 16 juillet 1914, les bénéfices et intérêts divers de la Banque, déduction faite des dépenses d'administration, se sont élevés à 9.908.514 fr. 30 contre 10.402.854 fr. 44 pour la période de 1913, soit une différence de 494.339 fr. 84 en faveur de l'exercice précédent.

L'action du Crédit Foncier se maintient aux environs de 864. Dans sa séance du 22 juillet, le Conseil d'administration a autorisé 11.035.129 fr. de prêts nouveaux, dont 9.756.300 francs de prêts fonciers, et 1.278.829 francs de prêts communaux. Le groupe des obligations Foncières et Communales se représente avec son activité et sa fermeté habituelles, ces titres à l'abri des fluctuations spéculatives qui secouent notre marché conservent des demandes suivies en Communales 3 % 1912 et Foncières 3 1/2 % et 4 % 1913.

Le Comptoir National d'Escompte s'inscrit à 945. Suivant la décision prise par l'assemblée générale ordinaire du 30 mars dernier, le solde du dividende fixé pour l'exercice 1913, sera payable à partir du 31 juillet 1914, à raison de 27 fr.50 par action, soit net 26 fr. 40 par action nominative et 25 fr. 19 par action au porteur contre remise du coupon numéro 43. Simultanément le coupon numéro 16 des parts de fondateur sera payable à raison de 6 fr. 8034 par part, soit net : 6 fr. 05 impôts déduits.

Le Crédit Lyonnais a fléchi à 1.432. La crise économique n'a cependant déterminé aucun ralentissement des opérations de banque de l'établissement.

La Société Foncière Marocaine est une jeune entreprise, mais elle a déjà de très gros appétits. Fondée avec un modeste capital, elle a réinvesti la portée de celui-ci à 1 million; immédiatement elle demandait l'autorisation de monter à 10 millions. Par suite de l'opération effectuée à fin 1913, le fonds social est actuellement de 4 millions, les disponibilités disparaissent vivement à tel point que l'entreprise se trouve actuellement forcée d'émettre 2 millions d'obligations. La garantie de ces titres paraît sujette à caution, car la société se livre à la spéculation sur terrains qui peut réserver des surprises désagréables. Jusqu'à présent le Conseil, se renfermant dans sa tour d'ivoire, n'a jamais indiqué, ni la quantité ni le prix des terrains vendus: l'épargne fera bien d'imiter ce mutisme et de ne pas répondre à l'appel qu'on lui adresse.

CHEMINS DE FER

Le Lyon se traite à 1.190.

Le Nord a été ramené à 1.640. Le prix des obligations nouvelles de la Compagnie en cours d'émission en ont ainsi fixé : Obligations 4 % série D, janvier-juillet 490 fr.; 3 % série A, janvier-juillet, 43 fr.; 3 % série B, avril-octobre 429 fr.; 2 1/2 % série C, avril-octobre 369 fr.

L'Action Est reste calme à 838. Les recettes du trafic, pendant le premier semestre de 1914, sont inférieures d'un million de francs en chiffre rond à celles du semestre correspondant de 1913. Si cette diminution s'accentuait d'ici la fin de l'exercice en cours, les dividendes pourraient être compromis. Les résultats de 1913 ont permis de porter à 37 fr. 50 le dividende des actions de capital, à la suite du remboursement par la Compagnie de toute sa dette à l'Etat.

Les Lombards sont délaissés à 68. Depuis la fin de mai, les recettes sont en amélioration sur celles de la période correspondante de l'an dernier. Toutefois, l'augmentation des dépenses continue suivre une progression beaucoup plus accentuée que celles des recettes.

Les actions Cheming de fer dans la Province de Buenos-Ayres sont offertes à 100 francs sans trouver preneur, Les recettes de cette Compagnie se sont élevées pendant l'exercice 1912-1914, clôturé le 30 juin dernier, à 18.701.600 fr. en diminution de 4.490.000 fr. sur celles du précédent exercice.

VALEURS INDUSTRIELLES

Les Valeurs d'Electricité n'ont pas échappé à la dépression générale des cours et des pertes assez sensibles sont à constater sur les valeurs spéculatives du groupe.

La Société d'Electricité de Paris s'inscrit en réaction à 348. L'exercice 1913-1914 a dû laisser une augementation des recettes d'environ 4.200.000 fr., mais il faut tenir compte de ce fait que la clientèle de l'Union des Secteurs passe désormais à la Parisienne de Distribution. L'Electricité de Paris doit donc compter, pour maintenir ses résultats antérieurs, sur l'accroissement des besoins des clients, notamment des tramways.

Les Aciéries de France sont très calmes à 630. Au sujet de la prochaine fermeture de l'usine de Javel, on assure que cette mesure serait dictée à la fois par les réclamations incessantes qu'elle a à subir du fait des fumées produites par l'usine et aussi par les difficultés de plus en plus grandes qu'elle éprouve à écouler ses fabrications à des prix suffisamment rémunérateurs. Son prix de revient était resté, en effet, élevé, en dépit de tous les perfectionnements apportés à son outillage.

Les actions ordinaires Usines Briansk se tiennent à 320 pendant que les privilégiées valent 312. Ce sont ces dernières qui, au contraire, devraient être plus chères. En aucun cas, leur dividende ne peut être inférieur à celui des actions ordinaires et il est mieux assuré que ce dernier, puisque la somme nécessaire pour le payer est prélevée d'abord sur les bénéfices sociaux, avant toute répartition aux actions ordinaires. D'autre part, les actions de priorité ont, en cas de liquidation, un avantage marqué sur les actions ordinaires. Si celles-ci sont à un cours plus élevé — ce qui existe d'ailleurs depuis longtemps et l'écart a atteint par moment une cinquantaine de francs — c'est en raison de leur nature spéculative.

Les titres de la Raffinerie Say sont en baisse sensible, l'action ordinaire à 314 et l'action de priorité à 220. On annonce que les résultats obtenus par cette société seront, pour l'exercice 1913-1914, inférieurs aux précédents. Le dividende des actions privilégiées serait au plus d'une douzaine de francs, celui des actions ordinaires d'une dizaine de francs, alors qu'elles dividendes de 1912-1913, comprenant, il est vrai, la répartition extraordinaire de 991.000 fr. à la suite du gain du procès contre les Magasins Généraux, avait été de 20 fr. 03 par action privilégiée et de 29 fr. 89 par action ordinaire.

MINES D'OR

Le groupe des Mines Sud-Africaines accentue sa réaction; nous avions laissé prévoir ce mouvement.

La Brakpan Mines est sans affaires à 63. Le président du Conseil d'administration a exposé à la dernière assemblée les difficultés qui ont marqué le dernier exercice, par suite de la grève des ouvriers ; augmentation de la dépense d'exploitation, affaiblissement du rendement et diminution du tonnage broyé.

La Tanganyika est délaissée à 42.75. Cette société subit déficits sur déficits. En 1909-1910 pour ne pas remonter plus loin, ses pertes se sont élevées à 131.820 liv. st., en 1910-1911, à 174.396 liv. st., en 1911-1912, à 136.116 liv. st. En 1912-1913, le dernier exercice qui, ayant pris fin le 31 décembre, a comporté une durée de quinze mois, elles ressortent à 176.235 liv. st.

BOURSE DE BRUXELLES

Bruxelles, le 24 juillet 1914

MARCHÉ A TERME

Après quatre jours de chômage, la Bourse s'est remise non à faire montre d'optimisme, mais bien à broyer du noir, c'est-à-dire que les dispositions du marché à terme ont été nettement défavorables pendant les quelques séances dont nous avons à rendre compte.

Et, cette fois encore ce sont les Canadiens qui ont payé le plus large tribut à la réaction.

Les titres Empain, les Chemins Espagnols, le Rio-Tinto et les autres valeurs internationales de spéculation ont également fait montre de quelque lourdeur.

COMPTANT

Au comptant, les réalisations ont généralement dominé, et celles-ci ne trouvant pas de contre-partie suffisante il en est résulté un recul à peu près général de la cote.

Il n'en a cependant pas été ainsi pour notre 3 p. c. national qui a reconquis le cours rond de 76 et pour les Bons du Trésor 4 p. c. qui ont gardé toute leur fermeté à 99.75.

Nous avons annoncé qu'un puissant groupement financier, à la tête duquel se trouve la Société Générale de Belgique avait conclu avec le gouvernement belge une convention pour l'achat de 100 millions de francs de bons du Trésor 4 p. c., à 5 ans de date, soit à l'échéance du 15 juillet 1919 et de 70 millions de Dette belge 3 p. c. deuxième série.

Le moment paraît des mieux choisis pour effectuer semblable opération de trésorerie, opération qui, il ne faut pas l'oublier, succède à l'emprunt français de 805 millions qui fut couvert quarante fois et dont le succès a battu tous les précédents.

Les Bons sont cédés à 99.50 p. c. augmentés des intérêts courus ; a ce prix il constituait un placement de 4.12 p. c. Quant à la rente 3 p. c. au cours actuel de 76 p. c. elle fait ressortir un rendement de 3.95 p. c. ce qui est extrêmement intéressant sans compter la belle marge à la hausse qu'elle a devant elle.

C'est là on en conviendra une excellente aubaine pour les capitalistes en quête de placements à la fois sûrs et rémunérateurs, et il est permis de prévoir que cette intéressante opération rencontrera un franc et légitime succès.

Les cotations que nous avons relevées en actions de banques ont accusé quelque faiblesse et les titres de nos Chemins de fer n'ont pas été mieux partagés.

En Tramways, c'est l'indécision qui a continué à prévaloir.

Les 28 premières semaines de l'exercice courant ont laissé à la Compagnie Générale des Tramways de Buenos-Ayres une recette en augmentation de 55.237 francs sur celle de la période correspondante de l'exercice courant.

Le volume d'affaires traitées en valeurs sidérurgiques a été de nulle importance et les quelques firmes qui arrivent à la cote dénotent de la faiblesse.

Les fluctuations de cours enregistrées et titres houillers n'ont aucune signification.

Il en a été également de même dans les autres divisions de la cote.

Les résultats obtenus par l'Entreprenale belge d'Electricité pendant l'exercice clos le 30 juin permettront de porter le dividende de l'action de capital de 27 à 35 francs, ce qui correspondra à une rémunération au dixième de part de fr. 4,45 environ au lieu de fr. 3,80 l'année dernière.

Les Sucreries et Raffineries en Roumanie se sont traitées à 260 et à 675 respectivement pour l'action ordinaire et pour l'action de jouissance. Rappelons que l'action de capital qui cote 1175 a touché en février écoulé une rémunération de 80 francs et l'action ordinaire et de jouissance chacune un coupon de 50 francs.

A la rubrique étrangère les Chantiers Navals de Nicolaïeff se traitent à 250 et 120 selon le titre.

Il serait, dit-on, question de la constitution d'une société franco-russe dont le but serait la construction de navires de guerre et de commerce. Les statuts sont soumis actuellement à l'approbation du gouvernement russe.

Les Savons de JOUVENCE
VIOLETTES 1911
Adoucissent la Peau-Vendus Partout 0f30

Pourquoi souffrir!

Pourquoi souffrir, inutilement surtout ? Pourquoi voir chaque jour l'ennemie vous détruire, alors que vous pouvez non seulement enrayer cette destruction lente, mais sûre, mais encore réparer tous les ravages qu'elle a causés ? Nous avons tout essayé et le mal persiste ! disent de nombreuses désabusées. Nous leur répondons : « Si vous n'avez pas essayé les Pilules Pink, vous ne pouvez pas dire que votre guérison est impossible. » C'est pour vous prouver, pauvres malades, que vous pouvez être guéris, que nous mettons chaque jour sous vos yeux des exemples de guérisons. Nous ne vous disons pas simplement : « Les Pilules Pink peuvent vous guérir. » Non : nous laissons les personnes guéries vous dire ce qu'elles pensent des Pilules Pink.

Aujourd'hui, ce sera Mme Marie Clément, 90, rue St-Georges, à Lyon (Rhône), qui vous parlera des Pilules Pink :

« Je suis heureuse de pouvoir vous écrire que les Pilules Pink m'ont fait beaucoup de bien. Depuis plus de six mois j'étais malade et, malgré toute les soins, ma santé devenait chaque jour plus mauvaise. Je n'avais plus de forces, j'étais pâle, mes lèvres, mes joues n'avaient plus de couleurs. J'avais perdu l'appétit et j'étais sujette aux vertiges, aux battements de cœur. Quand il me fallait monter un escalier, j'étais de suite à bout de souffle. Ajoutez à cela des tiraillements d'estomac, des migraines tenaces, et vous comprendrez que la vie m'était bien pénible. Vos Pilules Pink ont eu bien facilement raison de tous ces maux et tout le monde me questionne pour savoir par quel moyen j'ai pu être rétablie si rapidement. »

Rappelez-vous, femmes, que votre plus grande ennemie, l'anémie, n'a pas de plus grande ennemie que les Pilules Pink.

On trouve les Pilules Pink dans toutes les pharmacies et au dépôt, pharmacie Gablin, 23, r. Ballu, Paris : 3 fr.50 la boîte ; 17 fr.50 les six boîtes, franco.

SI LES DAMES
VOULAIENT COMPARER
L'excellent Vin de
BANYULS-TRILLES
avec tous les apéritifs connus jusqu'ici elles n'en prendraient jamais d'autre,
car ce véritable apéritif est soigneusement préparé avec un vieux vin pur exquis et le meilleur quinquina
DEMANDER UN « TRILLES »
et exiger l'étiquette sur la bouteille avec le mot « QUINQUINA »

Le Gérant : Emile GEST
LILLE, 186 bis, rue de Paris

FEUILLETON DU 27 JUILLET. — N. 72

La Dot Fatale

par Georges MALDAGUE

— Pas autant que les autres, soit ; un peu pourtant... Qui, en somme, est moins responsable que le criminel par atavisme ?

— Peut-être... Cependant, nous qui vivons constamment dans ce milieu...

— Je vous plains.

— On s'y fait... Nous ne pouvons, que dans des circonstances absolument exceptionnelles, nous attendrir... Nous laissons aller à l'école celles qui non seulement en profitent, mais à qui des éléments d'instruction ne seront qu'inutiles, lorsqu'elles reprendront leur place, au sein de la société...

« Non seulement celle-là n'en profitera pas, mais : alors que se produirait le contraire, l'instruction, en élargissant son esprit, ne lui rendrait sa position que plus dure...

« Ce que nous pouvons demander pour les condamnés à perpétuité, c'est l'abêtissement progressif, qui leur enlève jusqu'à la faculté de penser.

— Peut-être êtes-vous dans le vrai. Alors j'ai eu tort.

— Je ne dis pas cela... Sa conduite n'est pas mauvaise, ostensiblement du moins... Ce qu'il est ce que nous appelons, en surveillance... Elle nourrit contre celle de ses co-détenues qu'elle appelle la Boscotte une haine qui s'est déjà manifestée par des violences.

— Mais elle n'a que de bonnes notes !

— C'est voulu... On tient à la prendre en flagrant délit : on lui laisse croire qu'on ne se doute de rien.

— Alors, décidément, j'ai eu tort... Je suis aux regrets.

— Ils sont inutiles... La satisfaction que je ne pouvais lui accorder de mon chef, va — qui sait — la remettre dans le bon chemin... Cela peut suffire, pour faire tomber cette jalousie de créature primitive, de brute, contre la plus intéressante de nos pensionnaires.

— Ah ! vous avez une pensionnaire intéressante... parmi celles qui le sont ?

— Oui, et au plus haut degré.

— Je crois la connaître de nom. Elle s'appelle Pulchérie ?

— Parfaitement... Pulchérie tout court.

— Sans le moindre nom de famille ?

— Non.

— Son crime ?

— L'héroïne du Val-Rose.

— Ou la soi-disant héroïne ?

— Ah ! ça, monsieur l'inspecteur, vous êtes un partisan de l'innocence ?

— Je ne l'affirme pas : d'après ce que j'ai entendu raconter, je la crois possible.

— Vraiment ?

— Et, la croyant possible, avec mes idées trop humanitaires, peut-être, je suis de cet avis que maintenir en prison une fille qu'un dévouement, maladif ou autre, peu m'importe, a pu pousser à un sacrifice au-dessus du sublime, serait un crime.

— Alors ?

— Ce n'est pas seulement la commutation, la liberté conditionnelle qu'il faut réclamer : c'est la grâce.

— La demande n'est pas difficile... l'obtenir c'est autre chose.

— Oui sait ?... J'ai un membre de ma famille tout-puissant auprès du garde des Sceaux.

— Oh ! alors...

— Il agit déjà.

Le directeur, interloqué, regardait de tous ses yeux l'inspecteur général.

Celui-ci se mit à rire.

— Vous vous demandez comment je suis si bien au courant de ce drame du Val-Rose ?

— Pas précisément cela ; l'affaire par elle-même a eu passablement de retentissement et elle est assez récente pour qu'on s'en souvienne ; mais, pour vous intéresser si vivement à